

TABLE DE LA SÉCURITÉ

Groupe de travail « Grillades »

Séance du 31 mai 2023

17h30 – Centre de quartier du Lignon – cgre - 1256

SYNTHESE

2023- N° 004

Professionnels	:	Paulo RIBEIRO App Claudine GREINER Didier GAULIN Malgorzata AUBERT Claudia VALERIO BELO GONCALVES Lucien DELLEY Cple Monica VILACA	Chef du Service de la Police municipale Ilotière APM Ilotier Vert de la Police municipale Correspondante de nuit Correspondante de nuit Institut suisse de sécurité urbaine et évènementielle (ISSUE) Police cantonale
Acteurs civils	:	Sandrine RIGHENZI	Association des locataires du Lignon
Excusés	:	Florian KETTENACKER Lionel PASQUIER Serge KOLLER Fanny BARRAL Sébastien ALLAMAN Blerina SOULIE Rafael VILA Jean-Michel BOVE Jean-Pierre GARNIER Antoinette GIRARD Nathalie STUDLI Patricia CHRISTEN Elisabeth GRANDJEAN Samuel GRANDJEAN Roland STEUBE Manuel MARQUEZ Franck JAFFRE	Chef du service de la cohésion sociale Chef du service de l'environnement urbain Service de la Cohésion Sociale Cheffe d'équipe des correspondants de nuit Budokan Vernier Carambole Centre quartier Aïre-Le Lignon Comité central du Lignon Comité central du Lignon Comité central du Lignon Directrice écoles Aïre et Lignon Habitante Habitante Habitant Habitant Prime protection sécurité TSHM
Procès-verbaliste	:	Claudine GREINER	Ilotière APM

Retour d'expériences des participants

Madame Righenzi a présenté des photos transmises par des locataires des numéros 78-84. Au total, 12 doléances ont été transmises à l'Association des Locataires du Lignon. Ces documents sont joints au présent procès-verbal.

Mme Aubert a rappelé que des grills étaient existants à cet endroit à une époque. Elle a également signalé que c'est un lieu vivant avec des jeux pour enfants et cela invite les familles à se réunir. Elle revient sur les photos présentées. La totalité des cas exposés sont situés aux numéros 78-84. Les locataires souhaitent que cela cesse et que les usagers utilisent un autre espace. En cause, les nuisances sonores et olfactives en particulier. Elle souligne aussi que l'espace est très végétalisé avec des risques potentiels d'incendies.

Mesdames Vilaca Monica (police cantonale) et Madame Greiner Claudine (police municipale) font état de peu d'interventions liées aux grillades dans la cité du Lignon ces cinq dernières années. Elles rappellent qu'il n'existe aucun règlement permettant l'intervention de la police sur cette difficulté.

Monsieur Paulo Ribeiro précise qu'un règlement ne changerait pas l'intervention de la police car il s'agit d'espaces privés et un règlement ne serait pas applicable par les différentes polices. D'autres pistes doivent être envisagées. Il précise également qu'il n'existe de façon plus générale aucun règlement interdisant les grillades sur les espaces publics. La croyance populaire étant certainement liées à l'interdiction prononcée par la Ville de Genève et la médiatisation qui en a été faite. Il n'y a pas non plus de bases légales obligeant les utilisateurs à avoir des grills spécifiques. Seule la notion d'un éventuel dommage à la propriété est à considérer si les grills sont posés à même le sol.

Mesdames Margot Aubert et Claudia Valerio Belo Gonçalves font état de peu d'interventions liées aux grillades dans la cité. Elles soulignent un travail proactif avec les usagers des espaces extérieurs des numéros 78-84. Une personne jette parfois des pommes de terre par la fenêtre pour exprimer son ras-le-bol.

Monsieur Didier Gaulin ne relève pas de difficulté particulière liée à la gestion des déchets.

Monsieur Lucien Delley rappelle qu'il travaille en parallèle sur une étude liée à l'utilisation des espaces extérieurs de la cité du Lignon en partenariat avec le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Quelle place pour les grillades ?

Le groupe de travail a orienté sa réflexion sur les numéros 78-84 qui semble être le lieu problématique. Des réflexions ont été menées sur l'aménagement de cet espace. Il en ressort que cet espace est idéal pour les rassemblements :

- Un terrain de pétanque
- Un espace pour le basketball
- Une aire de jeux pour enfants
- Un terrain de football

Des discussions ont été menées pour réfléchir sur l'utilisation du lieu et comment le faire vivre sereinement. Revoir l'aménagement ou le compléter pourrait encourager une forme d'utilisation différente. L'utilisation présente également certains avantages et il ne serait pas indiqué de déplacer les usagers.

Lucien Delley rappelle que le Lignon étant un site classé, il ne sera pas aisément de pouvoir modifier les infrastructures ou d'en créer d'autres.

Didier Gaulin propose de statuer sur d'éventuels horaires que le CCL pourrait accepter et établir afin de pouvoir faire intervenir Prime Protection Groupe.

Margot Aubert demande si une communication du Comité Central du Lignon pouvait être faite en tout ménage concernant la problématique, afin de sensibiliser les habitants. Ou alors mettre en place une signalétique (pictogrammes) avec un règlement officiel.

Prochaine étape

Contacter le CCL et l'inviter à rejoindre le groupe de travail pour les notions d'aménagement des espaces extérieurs;

Faire une enquête de voisinage auprès des habitants des 78-84 de l'avenue du Lignon et recruter des habitants pour le groupe de travail afin d'affiner les problématiques et attentes.

Prochaine rencontre

Une invitation sera envoyée pour la prochaine rencontre qui réunira les personnes souhaitant travailler sur la problématique vécue des grillades dans la cité.

Correspondant de nuit : 7/7 de 18h à 02h au 0800 1219 20 – adresse de messagerie : nuit@vernier.ch

Police cantonale : 117

Police municipale : du lundi au vendredi de 7h à 23h et le samedi de 13h à 23h au 022 306 06 55 –
adresse de messagerie : spm@vernier.ch

Annexes



N.B. : Les images où les personnes sont reconnaissables n'ont pas été portées au présent dossier par respect pour l'anonymat.

GREINER Claudine